

5 - Conclusion

Les études de cas du ToR 11 présentent des solutions aux problèmes que nous avons traités dans les thèmes précédents. Ces solutions ont des traits communs qui sont également apparus dans les résultats des recherches citées dans les autres thèmes.

5-1 – Prise en compte des différences, pédagogie différenciée et tutorat

Tous les dispositifs de remédiation sont fondés sur la prise en compte de différences entre les jeunes et sur des modalités individualisées de travail avec eux. Quelle que soit la forme choisie et le type d'élèves pris en compte, « décrocheurs » (étude de cas 1 « Démission impossible ») ou « méritants » (étude de cas 3 partenariat Grandes écoles – ZEP), le tutorat apparaît comme un moyen d'aide efficace.

Le leitmotiv de notre rapport que nous ne développerons pas plus ici reste : si des formes de pédagogie plus soucieuses des différences étaient adoptées dans le système scolaire, elles ne nécessiteraient pas de dépenser autant de ressources humaines et financières pour remédier aux échecs, notamment si elles étaient complétées par un partenariat avec d'autres professionnels que l'enseignant de la classe.

5-2 – Partenariat interne et externe

Le deuxième trait commun caractérisant les quatre études de cas est que tous les dispositifs d'insertion sociale des jeunes ayant des résultats positifs sont sous-tendus par des stratégies apportant de l'aide à l'enseignant seul dans sa classe. Le travail en équipe des personnels de l'établissement, le partenariat interinstitutionnel avec d'autres professionnels, les relations avec les familles sont des facteurs de réussite auprès des élèves, autant que de co-formation et de réconfort pour les enseignants.

Comme cela apparaît, dans la première étude de cas du ToR 11 (Lemoine, Guigue, Tillard), ce partenariat avec les milieux professionnels est indispensable pour réorienter des élèves décrocheurs sur une entrée dans le monde du travail. Mais, étendu à d'autres instances extérieures à l'école, culturelles par exemple, c'est une des modalités pédagogiques les plus susceptibles de redonner le goût des activités scolaires ainsi

réorientées et de permettre un meilleur transfert de leurs acquis dans la vie sociale et professionnelle (cf. étude de cas 3, Padoani David).

5-3 – L'importance du territoire (local-département, régional) par rapport au national

Dans les quatre études de cas, un facteur clé des stratégies d'établissement est l'apport des autorités locales et régionales et les politiques mises en place sur leur territoire respectif. La question de l'articulation entre celles-ci et le niveau de décision nationale se pose particulièrement dans un pays de tradition centralisatrice comme la France. Le fait que les élus au niveau national et à celui des territoires représentent des forces politiques opposées en France, sous l'égide d'un président de la République très soucieux de son pouvoir personnel, peut être un facteur particulier de dysfonctionnement et/ou de compensation. Mais, dans les deux cas, il laisse néanmoins aux instances plus proches du terrain une marge d'action incontournable.

L'intervention au niveau d'un territoire comme le département, et non au niveau de l'établissement ou des disciplines scolaires, peut permettre une stratégie d'aide aux établissements et aux enseignants fondée sur une co-formation des personnels d'un établissement en intervention sur un autre, grâce à certains de leurs membres devenus par leurs capacités personnelles et par cooptation de leurs pairs des « chargés de mission » remplissant les fonctions de « médiateurs » avec les familles, les autorités, et de « tuteurs » des élèves. Ils connaissent mieux les problèmes que des intervenants extérieurs, car ils restent partiellement en exercice dans leur classe et ils sont mieux écoutés par les autres, car ils font partie du même corps (cf. Etude de cas 1, Lemoine, Guigue, Tillard, p. 7-10).

C'est maintenant sur les traits caractéristiques de l'ensemble du système éducatif français et sur ses facteurs de réussite et d'échec que nous allons conclure pour proposer des questions à retenir pour comparaison avec les neuf autres équipes nationales participant au projet DOCA.

